



**Mesdames, Messieurs
Les conseillers communautaires**

N/REF: 2025_712-758/SB

jeudi 19 juin 2025

CONVOCATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Messieurs, les Maires,
Mesdames, Messieurs les Délégués,

Je vous prie de bien vouloir assister à une séance du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour qui se tiendra le :

Jeudi 26 juin 2025 à 20h30

A la salle des fêtes de BARCELONNE DU GERS

I-COMMUNICATIONS

- ✓ **PV de la séance du 27 mai 2025,**
- ✓ **Détermination du lieu de la prochaine séance,**

II-ORDRE DU JOUR

ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

[POINT 01 : Signature d'un avenant à la convention de mise à disposition de locaux avec l'association ALALE signée le 3 juillet 2024](#)

[POINT 02 : Signature de la convention de mise à disposition de locaux avec l'association ALALE à compter du 1er septembre 2025](#)

[POINT 03 : Fixation des tarifs des accueils périscolaires](#)

[POINT 04: Création des postes dans le cadre du transfert des personnels des associations ALLA et ALALE pour les activités périscolaires et extrascolaires](#)

CULTURE

[POINT 05 : Médiathèques - Schéma et extension des horaires d'ouverture au public](#)

[POINT 06: Médiathèques - demande d'aide à la DRAC pour le recrutement au titre de l'extension des horaires](#)

[POINT 07: Création d'un emploi permanent d'adjoint du patrimoine au sein des médiathèques communautaires](#)

[POINT 08 : Demande de subvention auprès du Département des Landes pour l'acquisition d'instruments de musique](#)

VOIRIE

[POINT 09 : Autorisation de signature d'un accord-cadre de travaux de voirie :](#)

[POINT 10: Signature de la convention d'aménagement routier à BARCELONNE DU GERS- aménagement du chemin Beret du Haut et Mauvin](#)

POINT 11: Signature de la convention d'aménagement routier à BARCELONNE DU GERS- aménagement de la route de l'Eglise de Gée.

POINT 12 : Signature de la convention de mise à disposition des services avec la commune de SARRON

FINANCES

POINT 13 : Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) ; augmentation du coefficient multiplicateur

POINT 14 : Budget principal : admission en non-valeur de produits irrécouvrables

ACQUISITION FONCIERE

POINT 15 : Acquisition d'une parcelle appartenant à la SNCF

Le président

Philippe BRETHERS

